

Bruxelles, le 2 décembre, 2020

Cher Père Raymond,

## Concerne: Lettre d'intention "Ecole Ecologique de Nsumbi"

Faisant suite à votre demande du 24 novembre 2020, nous avons le plaisir de vous confirmer notre intérêt de principe pour votre initiative, aux conditions suivantes:

### Préambule:

*Social Ecology Education Fund* ("SEEF") est un micro fonds d'impact social et écologique géré par Frederick De Gryse et Patrizia Civetta. Il vise à accompagner les communautés vulnérables des pays en transition dans leur émancipation sociale et écologique. Cela se fait par une éducation responsable, basée sur le respect de la diversité des personnes et de leur environnement. SEEF adhère aux objectifs de développement durable 2030 des Nations Unies.

SEEF offre un soutien pédagogique, éventuellement assorti d'un soutien financier dans des pays où la croissance économique et l'évolution des modes de consommation renforcent les inégalités et le stress écologique.

L'objectif de SEEF est de mettre en place des initiatives éducatives locales à petite échelle ou d'aider des organisations existantes. A cette fin, le micro fonds peut coopérer avec des partenaires actifs dans les domaines de l'éducation, de l'égalité des genres, de la politique sociale ou environnementale, de la micro finance, de la responsabilité sociale des entreprises ou avec tout autre partenaire pertinent qui peut contribuer à la réalisation de ses objectifs.

### Structure:

Nous proposons de mettre en place un programme pour l'école primaire de Nsumbi, qui est composé de deux projets.

**Projet 1:** Transformation de l'infrastructure existante

**Projet 2:** Mise en place d'un programme écologique, base sur la charte SEEF (en annexe)

---

**Social Ecology Education Fund vzw**

[www.social-ecology-education-fund.org](http://www.social-ecology-education-fund.org)

Koopliedenstraat 16c Box 13 1000 Brussels Belgium ● RPR Brussels 0735.364.522

+32 497 48 53 31 ● + 32 496 642 695 ● TRIODOS BANK BE60 5230 4855 7770

[info@social-ecology-education-fund.org](mailto:info@social-ecology-education-fund.org)

**Durée:**

A. Pour Projet 1: A partir de (•) jusqu' au (•)

B. Pour Projet 2: A partir de (•) et ce pour une durée indéterminée.

Cependant, si SEEF estime que les conditions ne sont pas suffisamment remplies, le programme pourra prendre fin moyennant un préavis d'un mois.

**Objectifs:**

1. Transformation de l'infrastructure existante, selon des normes écologiques responsables.
2. Sensibilisation aux thèmes sociaux et écologiques dans l'école élémentaire et dans toute la paroisse Sainte Rita, sur la base des objectifs de développement durable des Nations Unies et de la lettre encyclique *Laudato Si* ;
2. Mettre *Laudato Si* en pratique dans l'école primaire de Nsumbi et dans toute la paroisse Sainte Rita par des actions de sensibilisation concrètes au profit des générations actuelles et futures ;
3. Mettre en œuvre concrètement le programme social et écologique de SEEF auprès des enfants, leurs parents, leurs enseignants et en fin au profit de toute la communauté paroissiale.

**Engagements:**

A. Pour Projet 1: Développement de l'infrastructure

Par SEEF :

Support financier pour la transformation de la construction existante à concurrence de 12,500 euros

- dont 50% par fonds propres ;
- dont 50% par fonds tiers à lever par SEEF sauf bonne fin ;

Les fonds seront mis à disposition en tranches de 2,500 EUR après réception d'un avis de tirage et seront décaissés en CDF (frais à charge du bénéficiaire)

Par le diocèse de Boma :

- Transmission préalable des documents suivants :
  - un plan détaillé du site et de la construction envisagée (classes et autres locaux, toilettes ... ) Une structure modulaire en fonction de la future croissance de l'école, ses activités accessoires et du budget disponible est un atout ;
  - un budget en CDF et EUR avec cours de change appliqué à la date de sa rédaction ;
  - un planning détaillé des travaux ;
- Réalisation de la construction, selon le concept, le budget et le planning agréé
- Réalisation de la construction avec un maximum de matériaux et techniques naturels non
- Envoi des avis de tirage bien documentés de pièces justificatives et photos.

B. Pour le Projet 2 : Mise en place d'un programme écologique « mettre en pratique *Laudato Si* »

Par SEEF:

- un programme avec lignes directrices sur « écologie solidaire » et matériel didactique pour la direction et les enseignants, à intégrer :
  - (i) dans leur programme scolaire annuel, et/ou
  - (ii) à organiser dans le cadre d'activités et ateliers parascolaires

Par le diocèse de Boma:

- approfondir le sens de *Laudato Si* dans le culte et la diaconie de la paroisse ;
- sensibiliser la direction, les enseignants et les parents pour la problématique et les faire adhérer aux principes de la charte SEEF ;
- assurer que les enseignants fassent un rapportage adéquat sur les actions organisées.

**Suivi et supervision du programme:**

A. Comité de gestion (via réunions virtuelles périodiques à déterminer)

- Initiation du programme : Père Raymond Binda
- Facilitation du programme: SEEF (Frederick De Gryse et Patrizia Civetta)
- Implémentation du programme: Victor Levo Mabemba

B. Domaines d'intérêt du comité de gestion:

- Etat d'avancement des travaux d'infrastructure
- Etat d'avancement du programme écologique
- Trésorerie disponible et besoins ultérieurs éventuels

### C. Critères pour mesurer le succès du programme

- Critères quantitatifs :

Rapportage écrit au comité sur le nombre d'actions, d'enfants, tranches d'âge, parents atteints et impliqués activement, trésorerie disponible, ...

- Critères qualitatifs :

Type des activités faits, public atteint, qualité du rapportage reçu par les enseignants, évaluations périodiques, degré de participation de la part des parents, inclusion d'enfants handicapés ou de familles extrêmement démunies ...

### **Partenariat:**

SEEF sera votre partenaire exclusif pour le soutien éducatif et financier et sera ainsi communiqué dans vos relations avec des tiers. Toute autre partie ou personne impliquée dans le programme et sa promotion sera préalablement approuvée.

Cependant, SEEF n'est pas connue comme ONG belge ou internationale. Le support offert est à qualifier comme de la simple charité. Dès lors, pendant toute la durée du programme, SEEF ne pourra ni s'engager contractuellement ou se soumettre à la législation de la République Démocratique du Congo ni être tenu responsable pour toutes sortes de conflits ou incidents ou litiges devant les autorités.

En retour de son support, le diocèse s'engage à (i) se conformer aux exigences locales en matière d'agréments, lois sociaux et assurances et (ii) remployer dûment les moyens mis à disposition par SEEF et prévoir suffisamment de ressources humaines pour mener à bien le programme (iii) sensibiliser les parents et enfants à la participation active dans ce projet coopératif, porté en grande partie par eux-mêmes.

Nous vous invitons à prendre en considération ces points développés et pendant ce temps, nous réjouissons d'une future collaboration.

Salutations cordiales de Bruxelles !

Frederick De Gryse, Directeur général  
Patrizia Civetta, Directrice de programme

## La Charte SEEF

1. Préserver la beauté de la terre et de ses habitants.
2. Limiter la consommation inutile de ressources naturelles comme l'eau et le gaz ou l'électricité et les matériaux précieux.
3. Éviter l'utilisation de composants plastiques, toxiques ou polluants.
4. Limiter, collecter, recycler les déchets et réutiliser les matériaux.
5. Utiliser des ingrédients naturels pour les aliments faits maison au lieu de consommer des produits industriels.
6. Préférer les biens et services fabriqués localement plutôt que de les faire venir de multinationales lointaines.
7. Respecter l'égalité et la diversité de tous les peuples et traitez-les correctement.
8. Donner à chaque personne l'accès à l'éducation et ne pas permettre que l'argent, l'origine, la religion ou les handicaps soient un problème.
9. Veiller à ce que les conditions de travail et la rémunération des collègues et des fournisseurs soient équitables.
10. En tant que citoyens responsables, donnez chaque jour le meilleur de vous-même pour faire de la terre un endroit où il fait bon vivre ensemble.

Le programme éducatif promeut les valeurs écologiques et humanistes, où les enfants sont appelés à être les futurs gardiens de la terre et de ses habitants. Il vise à stimuler les compétences selon la méthode de l'apprentissage par le jeu. Le programme plus large souscrit le développement théorique et pratique des compétences suivantes :

Les aspects de la scolarisation au sens stricte :

1. "Le futur linguiste en moi"
2. "Le futur mathématicien en moi"
3. "Le futur scientifique en moi"

L'orientation complémentaire :

4. "Le futur artiste en moi"
5. "Le futur thérapeute de groupe en moi"
6. "Le futur écologiste en moi"
7. "Le futur citoyen responsable en moi"

Les enseignants tiennent un tableau de bord détaillé et un rapport périodique sur les activités réalisées. Les enseignants et le personnel de soutien s'engagent à respecter les principes de l'écologie, de l'agriculture biologique et du commerce équitable, c'est-à-dire :

1. Limitation de l'empreinte écologique.
2. Les fournisseurs locaux de services et de biens sont privilégiés par rapport aux autres.
3. Les matériaux naturels et les biens manufacturés sont préférés aux matériaux industrialisés.
4. Engagement ferme à éviter l'utilisation de matériel scolaire en plastique, toxique ou polluant.
5. Des fruits, des en-cas et des boissons biologiques et sains faits maison au lieu de sucreries industrielles.
6. Services ou biens issus du commerce équitable avec une rémunération décente, à l'exclusion des enfants ou des groupes opprimés.

---

**Social Ecology Education Fund vzw**

[www.social-ecology-education-fund.org](http://www.social-ecology-education-fund.org)

Koopliedenstraat 16c Box 13 1000 Brussels Belgium ● RPR Brussels 0735.364.522

+32 497 48 53 31 ● + 32 496 642 695 ● TRIODOS BANK BE60 5230 4855 7770

[info@social-ecology-education-fund.org](mailto:info@social-ecology-education-fund.org)